

Guide du parent



SAISON

20 20

24 25

Le
Valinouët
CLUB DE COMPÉTITION

COMPOSITION

Conseil d'administration 2024-2025

**À venir à la suite de l'AGA.*

Cindy Lalancette	Présidente
Cathy St-Gelais	Vice-présidente
Mélanie Gagné	Secrétaire
Marie-Pier Lemieux	Trésorière
Julie Bouchard	Administrateur
Frédéric Jean	Administrateur
Maxime Gobeil	Administrateur
Isabelle Côté	Administrateur

La Zone Saguenay Lac St-Jean

**Regroupement des clubs du Saguenay et Lac-St-Jean*

Jérôme Bouchard	Président
Cindy Lalancette	Représentante du Valinouët à la Zone

COMMANDITAIRES ET PARTENAIRES

Commandites

Les commandites sont la principale source de revenu du club. Il existe un plan de commandite fourni sur demande selon le montant de la commandite.

« Les Prodeals »

Les « Prodeals » sont publiés sur notre page Facebook dès que les dates sont connues. Il s'agit de vente de matériel de compétition avec des rabais à l'achat chez les magasins participants.

ENTRAÎNEMENTS

Horaires

U6

Généralement les samedis de 13h00 à 14h30.

U8

Généralement de 9h à 12h les samedis et dimanches.

U10-12

Généralement de 9h à 12h et 13h à 15h les samedis et de 9h à 12h les dimanches.

U14 et +

Généralement de 9h à 13h le samedi et le dimanche.

Temps des fêtes et relâche (pour tous les groupes)

Pour les deux semaines de vacances des fêtes et la semaine de relâche, les entraînements sont planifiés 2 à 3 semaines à l'avance et généralement il y a des entraînements pendant la semaine.

Les dates seront divulguées sur notre page Facebook.

Planification

L'horaire planifié est affiché sur le site internet du club.

Tous les changements à l'horaire déjà prévu seront affichés sur la page Facebook du club dès que connus.

Des changements de dernières minutes dus à la température sont parfois annoncés quelques heures avant l'entraînement, surtout lors de grands froids ou de conditions particulières (ex: pluie). Surveillez donc, à ces moments, notre page Facebook.

COURSES

Avis de course

L'avis de course est publié par la Zone de Ski Saglac maximum une semaine avant la course. Cet avis comporte l'horaire de la compétition (heures des courses par catégorie). Normalement, chaque catégorie a droit à deux manches. Les enfants sont classés selon leur année de naissance. Les 6-7 ans sont de catégorie U8, les 8-9 ans U10, etc. La lettre "U" est utilisée pour "under". Aucune compétition pour les U6.

Les filles et les garçons courent séparément.

L'ordre de passage est attribué au hasard. Lors de la seconde manche, l'ordre est inversé. Autrement dit, l'enfant qui avait été le dernier à prendre le départ lors de la première manche partira en premier lors de la deuxième manche.

Planification

Les entraîneurs du Valinouët vous spécifieront l'heure à laquelle votre jeune doit arriver. La diffusion de l'horaire spécifique à chaque groupe se fait grâce au groupe Facebook du club. Il est important de prévoir des collations et du temps pour s'occuper de votre jeune entre les courses ou sur l'heure du dîner, en fonction de l'horaire prévu pour la journée.

Les enfants devront tous skier le même parcours, ce qui rend généralement ce dernier glacé. C'est pourquoi il est recommandé (et important en fonction des conditions de neige) de faire cirer mais surtout aiguiser les skis avant chaque course le plus possible. Ceci peut se faire en magasin (par exemple Sports Experts) ou encore à la maison avec un équipement adéquat. Beaucoup de parents le font eux-mêmes, les membres du C.A. pourront vous accompagner dans cette démarche.

Type de course

**Voir équipement requis par groupe d'âge et course sur notre site web*

Slalom :

Discipline technique, de vitesse moyenne avec piquets simples et différents types de virages.

GS :

Discipline technique avec des virages plus allongés que le slalom, vitesse moyenne à élever. Utilisation de piquets (2) avec fanions.

Kombi :

Épreuve qui mélange le slalom et le GS avec de 2 à 4 sections différentes. Se fait généralement en skis de slalom.

Super G :

Discipline de vitesse, avec position de « downhill » ou « toc » avec, le plus souvent, un petit saut. Le parcours qui est plus long, est tracé en fonction de la piste pour en ressortir ses défis.

Duel :

Épreuve avec un départ simultané de 2 coureurs. Utilisation de doubles piquets avec fanions avec un virage plus court que le GS standard. Spectaculaire à regarder.

L'équipement

***À noter :** L'habit de ski (manteau et pantalon de ski) du club de ski de compétition est obligatoire pour tous les jeunes (U8 à U16) et n'est pas inclus dans l'inscription.

U6

- Un ski de type piste mais pas obligé d'être un ski de course.
- Les skis de type TWIN ne sont pas autorisés.
- Un casque intégral, avec oreilles.
- Bâtons avec dragonne et rondelle d'arrêt obligatoire.
- Places limitées. Inscription sujette à une évaluation de l'entraîneur chef.
- Dossard au couleur du Club inclus.

U8

- Un ski de type piste mais pas obligé d'être un ski de course mais plusieurs manufacturiers font des skis spécifiques pour cette catégorie de coureur, il suffit de demander à votre boutique.
- Les skis de type TWIN ne sont pas autorisés.
- Un casque intégral, avec oreilles.
- Bâtons avec dragonne et rondelle d'arrêt obligatoire.

U10

- Un ski de type slalom junior de course, avec une botte appropriée pour ce type de ski.
- Casque à oreilles dures.

U12

- Un ski de slalom et un ski de slalom Géant (plus long avec un rayon plus grand) Casque à oreille dure
- Protection dorsale obligatoire
- Protection aux bâtons pour les mains (cups) en option car ils commencent la notion de crossblock en slalom.

U14

- Un ski de Slalom (130 cm minimum)
- Un ski de Slalom Géant 17 m de rayon minimum et 188 cm maximum en longueur
- Un ski de Super Géant (23 m de rayon minimum)

- Protection dorsale
- Casque (FIS) avec mentonnière pour le slalom Skin suit (ensemble moulant de course) Bâtons de GS et bâtons de slalom
- Protection aux bâtons pour les mains.

U16

- Un ski de Slalom (130 cm minimum)
- Un ski de Slalom Géant 17 m de rayon minimum et 188 cm maximum en longueur
- Un ski de Super Géant 23 m de rayon minimum Protection dorsale
- Casque (FIS) avec mentonnière pour le slalom Skin suit (ensemble moulant de course) Bâtons de GS et bâtons de slalom
- Protection au bâton pour les mains.

U18

- Un ski de Slalom (FIS) 155cm minimum fille et 165 cm minimum homme Un ski de Géant (FIS) 183 cm / 30m rayon minimum fille
- 188 cm / 30m rayon minimum homme
- Un ski de Super Géant (FIS) 200 cm / 40 m rayon minimum fille
- 205 cm / 45 m rayon minimum homme
- Protection dorsale
- Casque FIS (slalom et Géant)
- Skin Suit FIS (ensemble moulant de course) Bâtons de GS et bâtons de slalom
- Protection au bâton pour les mains en slalom
- **À partir de cette catégorie il est possible de participer au CJP (Circuit Junior provincial) qui consiste à 4 à 5 fins de semaine de course à l'extérieur de la région.**

***À noter :** Durant la saison, en plus des compétitions régionales habituelles, des événements supplémentaires peuvent être organisés. (Défi Alpin, Regroupement U12, Critérium U16, Provinciaux U14, SEMAC, etc.). Pour ces événements, des frais additionnels liés à l'inscription, l'entraînement, le transport et l'hébergement seront facturés aux participants, répartis de manière équitable entre les jeunes participants au prorata de leur participation. (**Utilisateur / Payeur**)

LISTES DES ÉQUIPEMENTS REQUIS

ÉQUIPEMENTS	U-8	U-10	U-12	U-14	U-16	U-18
SLALOM						
Skis pour Slalom	N/A	X	X	X	X	X
Batons Slalom	N/A	N/A	X	X	X	X
Casque à oreilles rigides	X	X	X	X	X	X
Casque homologué FIS	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Protecteur pour les mains (cup)	N/A	N/A	X	X	X	X
Protecteur pour le menton	N/A	N/A	X	X	X	X
Protecteur pour les dents	N/A	X	X	X	X	X
Protecteur dorsal (back)	N/A	N/A	X	X	X	X
Protecteur pour les tibias	N/A	N/A	X	X	X	X
G.S.						
Skis pour G.S. (grand slalom)	N/A	N/A	X	X	X	X
Batons de G.S. (pas de cup)	N/A	N/A	X	X	X	X
Casque à oreilles rigides	X	X	X	X	X	X
Casque homologué FIS	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Protecteur pour les dents	N/A	N/A	X	X	X	X
Protecteur dorsal (back)	N/A	N/A	X	X	X	X
S.G. (SUPER-G)						
Skis pour G.S. ou S.G. (au choix)	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Batons de G.S.	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Casque homologué FIS	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Protecteur pour les dents	N/A	N/A	N/A	X	X	X
Protecteur dorsal (back)	N/A	N/A	N/A	X	X	X
EQUIPEMENT GÉNÉRAL						
Skis standards*	X	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Une paire de ski	X	X	N/A	N/A	N/A	N/A
Deux paires de ski	N/A	N/A	X	X	X	X
Habit du club	X	X	X	X	X	X
Skin	N/A	N/A	N/A	X	X	X

* Les skis standards sont des skis normaux sans aucune spécification quelconque

** Pour les skis de Super-G, le rayon des skis devra être de ≥ 23 mètres. Ils sont, de plus, obligatoires pour les courses provinciales

*** Aucune attache de "Go Pro" sur les casques

**** Protection pour les dents: toujours dans la bouche (et non dans le manteau)

NOTE : selon les espérances des performances de vos enfants lors des compétitions, l'usage des skis en dehors des entraînements devra être fait à bon escient.

Bénévolat

Nous demandons lors de notre course annuelle (parfois 2 courses) de notre club, la présence d'au minimum 1 parent par famille afin de participer comme bénévole à la réalisation de cette belle fin de semaine.

Il est possible que la catégorie de votre enfant ne soit pas représentée durant la compétition à notre station. Cependant, nous sollicitons votre aide puisque c'est notre « club de compétition » qui est l'organisateur et l'hôte de l'évènement donc cela demande votre participation en tant que parent du club. Une formation est obligatoire pour les parents bénévoles, vous pouvez vous informer à notre CA pour plus d'information.

Description des postes

**Plusieurs extraits sont tirés du document FIS Juillet 2016 « [Règlements des concours internationaux du ski \(RIS\)](#) ».*

DIRECTEUR D'ÉPREUVE (Niveau 2)

Le directeur d'épreuve dirige tous les travaux préparatoires et supervise l'activité de tout le personnel de course dans le domaine technique. Il convoque pour discuter des questions techniques et dirige les règles générales les réunions des chefs d'équipes après concertation avec le DT.

CHEF DE PISTE (Niveau 2)

Le chef de piste est responsable de la préparation des pistes de compétition conformément aux instructions décisions du Jury. Il doit bien connaître les conditions d'enneigement du lieu de compétition.

CHEF DES JUGES DE PORTES (Niveau 2)

Le chef des juges de portes organise la mission des juges de portes. Il dirige et surveille leur activité. Il place chaque juge de porte et lui désigne les portes à surveiller. Après la première manche et à la fin de la compétition, il recueille les fiches de contrôle pour les remettre à l'arbitre. Il distribue, en temps utile, à chaque juge de porte le matériel nécessaire (fiche de contrôle, crayon, liste de départ, etc.) et lui donne les consignes

soit pour assurer le maintien à distance des spectateurs, soit pour la remise en état de la piste, etc. Il veille à ce que le numérotage et le marquage des portes soient effectués à temps.

CALLER (Niveau 1)

Il doit prendre possession de la liste des coureurs au secrétariat et se rend au départ au moins 45 minutes avant le départ de la course

Il appelle les coureurs selon leur # de dossard (ordre préétabli) en s'assurant qu'il y a toujours au moins 10 coureurs dans la ligne d'attente.

Attention, l'ordre des départs des coureurs est souvent inversé en p.m. et il faut obtenir la nouvelle liste auprès du secrétariat de course.

STARTER (Niveau 2)

Il doit se rendre au secrétariat prendre possession de la liste de départ et être en position au départ au moins 45 minutes avant le départ des coureurs. Il doit synchroniser la procédure de départ avec le chef chrono par radio ou autrement dans les 15 minutes qui précèdent le départ. Il doit s'assurer que la baguette du portillon donne un signal de réception au système de chronométrage lors de l'ouverture.

Il est responsable de donner le signal de départ selon les règles propres à chacune des épreuves et de s'assurer de la précision de l'intervalle entre ces signaux.

JUGE AU DÉPART (Niveau 2)

Le juge au départ doit être au départ dès le début de la reconnaissance officielle jusqu'à la fin de l'entraînement/événement :

- Il veille au respect des règles concernant les départs et l'ensemble de l'organisation du départ.
- Il constate d'éventuels retards au départ et les faux départs.
- Il doit être en mesure d'entrer à chaque instant en communication avec le Jury.

- Il signale à l'arbitre les noms des concurrents absents au départ et informe le Jury de toutes les infractions contre les règlements comme faux départ, départ tardif ou éventuelles violations des règlements concernant l'équipement.
- Il doit s'assurer qu'il y a des dossards de réserve en suffisance au départ.

JUGE À L'ARRIVÉE (Niveau 2)

Le juge à l'arrivée doit être présent à l'arrivée dès le début de la reconnaissance officielle jusqu'à la fin de l'entraînement/événement.

- Il veille à l'observation des règles pour l'ensemble de l'organisation de l'arrivée, du passage de l'arrivée ainsi que la zone située après la ligne d'arrivée.
- Il surveille le contrôleur à l'arrivée, le chronométrage et le service d'ordre.
- Il doit être en mesure d'entrer à chaque instant en communication avec le Jury.
- Il signale à l'arbitre les noms de concurrents qui n'ont pas terminé la compétition et informe le Jury de toutes les infractions contre les règlements.

CHRONO MANUEL (Niveau 1)

La personne prend possession des chronos au secrétariat ou à la cabane du finish au moins 45 minutes avant le début de la course avec sa liste de départ. Il doit en compagnie du Chef du Chronométrage, synchroniser ceux-ci selon la procédure établie. Il enregistre le temps de départ ou d'arrivée des compétiteurs, et s'assure qu'il soit bien enregistré. Les temps des chronos sont utilisés advenant une défaillance du système de chronométrage. Le chrono au départ presse le bouton de dissociation à chaque fois qu'un coureur part et cette lecture est enregistrée. Lorsque le coureur franchit la ligne d'arrivée, le chronométrateur à l'arrivée arrête son

chrono. La différence entre ces 2 lectures est le temps qu'a pris le coureur pour franchir le parcours.

LE CHEF DU CHRONOMÉTRAGE (Niveau 2)

Le chef du chronométrage et des calculs est responsable de la coordination du personnel de départ et d'arrivée, y compris chronométrage et calcul. En slalom il décidera, ou un de ses collaborateurs, des intervalles de départ. Sous ses ordres :

- Le starter,
- Le starter adjoint,
- Le secrétaire au départ,
- Le chef chronométrateur,
- Le chronométrateur adjoint,
- Le contrôleur à l'arrivée,
- Le chef des calculs et ses collaborateurs.
- Il supervise la préparation du rapport technique de chronométrage et de traitement informatique (TDTR) et le fichier xml de transmission électronique des résultats à la FIS après la compétition. Une copie du rapport peut également être imprimé sur papier (seulement si le DT n'a pas d'accès internet à son rapport) pour procéder à l'examen du fichier xml. (Le logiciel TDTR est disponible sur le site internet e la FIS)

JUGE DE PORTES (niveau 1)

Le juge de portes doit être en position au moins 30 minutes avant le départ. Il reçoit préalablement une formation au club par le chef des juges de portes 1h30 avant le début de la course.

Il doit avoir en sa possession tous les éléments nécessaires à l'exécution de sa tâche : cartes de juge et crayon à mine. Il est responsable de la supervision d'une ou de plusieurs portes. Il est l'officiel le plus important durant l'épreuve, car c'est lui qui décide du passage correct ou non des

portes par les coureurs. S'il y a faute de passage, le coureur sera disqualifié. Le juge de portes doit passer de longues heures sur place et il devra prévoir s'habiller chaudement.

SECRÉTAIRE D'ÉPREUVE (Niveau 2)

Le secrétaire des compétitions est responsable de tout le secrétariat concernant les questions techniques de compétitions et, entre autres, de la préparation du tirage au sort. Il s'assure que les listes de résultats officiels contiennent toutes les données prescrites par l'art. 617.3.4. Il est responsable de la rédaction des procès-verbaux des réunions des officiels techniques ainsi que du Jury et des chefs d'équipes.

En particulier, il prend les mesures nécessaires afin que tous les formulaires pour le départ, l'arrivée, le chronométrage, les calculs et le contrôle des portes soient préparés et remis en temps utile au personnel concerné.

En outre, il facilite par des mesures adéquates la sortie des résultats et veille à ce que le fichier xml soit disponible pour la transmission à la FIS. Il assure également la duplication et la publication des résultats après qu'ils aient été considérés comme « approuvé pour les points FIS ». Au cas où la transmission électronique du fichier xml des résultats est retardée, les résultats doivent être dupliqués sur papier et publiés avec la permission du DT.

CHEF DE L'ÉQUIPEMENT (Niveau 2)

Le chef de l'équipement est responsable de la fourniture de l'ensemble du matériel et outils pour la préparation et l'entretien de la piste, pour le déroulement de la compétition et l'organisation de la distribution au personnel, sauf si cette dernière fonction a été confiée explicitement à une autre personne.

ANNONCEUR (Niveau 1)

Il doit se rendre au secrétariat de course prendre possession de la liste de départ et prendre place en bordure de la ligne d'arrivée au moins 45 minutes avant le départ.

Il est responsable de l'équipement nécessaire à ce poste c.-à-d. s'assurer que le matériel tel, micro et amplificateur soient installés adéquatement. Il doit durant la course donner des informations sur le type d'épreuve et sur le déroulement de la compétition en mettant l'accent fréquemment sur la présence et le soutien des commanditaires.

Durant la course, l'annonceur doit informer les spectateurs du nom du coureur, son # de dossard et le nom de son club. Il doit, lorsque le coureur a passé la ligne d'arrivée, confirmer le # de dossard et le temps de passage. Au même moment, il doit informer le public du nom et # de dossard de celui qui est en piste de même que celui qui est au départ, et ce, au fur et à mesure de la compétition.

Formation des bénévoles

Afin de réaliser les courses dont certaines d'envergure, le Club désire s'assurer que collectivement ses bénévoles possèdent de bonnes connaissances pratiques et pour certains postes, les certifications requises. Nous aimerions que chaque famille complète leur formation des officiels Niveau 1 à leur première année dans le Club.

Le Club encourage également tous les parents à obtenir leur formation des officiels Niveau 2, dès la 2e année de leur implication dans le Club. En vous familiarisant avec les courses de ski alpin, vous appréciez davantage les performances de vos jeunes, en plus de pouvoir assumer des responsabilités des postes réservés.

Dates des formations : Soyez à l'affut des offres de formations sur la page Facebook du Club.

Divers

- Nous vous invitons à consulter notre site internet pour plus d'information
- Nous vous invitons à demander votre adhésion comme membre au groupe Facebook : Club de compétition de ski - le Valinouët.
- Aussi, allez aimer notre page Facebook : Club de compétition le Valinouët, pour plus de visibilité.
- Pour toutes communications, bien vouloir passer par le Messenger du Club de compétition ou via notre courriel : clubdeskivalinouet@gmail.com